

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3 bis

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 22 décembre 2011



MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. LOUIS (pouvoir Mme HERVIEU) - Mme MODDE (pouvoir M. DELVALEE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir Mme VANDRIESSE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

**Membres absents** : Mme TENENBAUM - Mme BERNARD

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

##### Virements et ouvertures de crédits - Décision modificative n° 2

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La deuxième et dernière décision modificative de 2011 est destinée principalement :

- à ajuster les crédits nécessaires à la régularisation de mouvements d'ordre pour les travaux exécutés en régie,
- à virer des crédits entre chapitres à l'intérieur des deux sections.

Les budgets annexes du Stationnement et de l'Auditorium sont également ajustés, le premier essentiellement pour comptabiliser les travaux exécutés en régie, et le second afin de prendre en compte les écritures relatives à des contentieux récemment jugés et liés à la construction du bâtiment de l'Auditorium.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, par décision modificative n °2 au budget général de l'exercice 2011, décider les ajustements de crédits proposés.

**Rapport adopté à la majorité :**

- pour : 45
- contre : 9